



MISSION
MÉTROPOLITAINE
DE PRÉVENTION
DES CONDUITES
À RISQUES

LES MINEUR·E·S EN SITUATION DE PROSTITUTION

**PRÉVENIR,
INTERVENIR PRÉCOCEMENT,
TRAVAILLER EN RÉSEAU
POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER**

Synthèse de la web conférence du 3 décembre 2021



LES MINEUR·E·S EN SITUATION DE PROSTITUTION

***PRÉVENIR, INTERVENIR PRÉCOCEMENT, TRAVAILLER EN RÉSEAU
POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER***

La Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques (MMPCR) a organisé, vendredi 3 décembre 2021, une e-conférence sur le sujet de la prise en charge des mineur·e·s en situation de prostitution, intitulée « *Prévenir, intervenir précocement, travailler en réseau pour mieux les accompagner* ».

Les participants ont pu bénéficier d'une présentation des constats réalisés au cours d'enquêtes auprès de centres d'accueil de la protection de l'enfance de Seine-Saint-Denis et du Haut-Rhin. Par la suite, différents intervenants ont partagé les initiatives mises en place sur leur territoire à Lille, Dunkerque, Mulhouse ou en Seine-Saint-Denis. Avec, comme préoccupation de la journée, la question de la prise en charge des mineur·e·s concerné·es.

INTRODUCTION

« Il faut aller au-delà de l'inquiétude et de la sidération causée par ce phénomène de mineurs en situation de prostitution. Il faut agir. Et agir mieux », interpelle Thibaud Willette, le directeur de la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques (MMPCR) pour la Seine-Saint-Denis. Celle-ci regroupe les deux équipes de Paris et de la Seine-Saint-Denis et joue un rôle de soutien auprès des professionnel·les confrontés aux conduites à risques de leur public. Elle les outille, de façon conceptuelle et pratique, afin qu'ils-elles identifient ces conduites et mettent en place des actions de prévention. Si la question des mineurs en situation de prostitution a émergé récemment dans le débat public, M. Willette rappelle que la MMPCR a été interpellée sur ce sujet dès 2014, notamment par des professionnel·les de la ville de Stains (93). « En 2016, la Mission a réalisé un guide pratique qui qualifiait le phénomène et donnait quelques pistes de travail déjà expérimentées par des acteurs de terrain, ajoute-t-il. En 2019, avec l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), nous avons lancé une étude sur l'impact de ces conduites dans la prise en charge dans les centres d'hébergement et les réponses apportées par les équipes. Celle-ci sera présentée par la suite. »

IMPLIQUER LES DIFFÉRENTS ACTEURS POUR FACILITER L'INTERVENTION PRÉCOCE

Pour M. Willette, c'est une évidence : cette problématique va au-delà des seuls secteurs de la protection de l'enfance et de la justice. Et il est nécessaire d'associer l'ensemble des professionnel·les du champ pour mieux agir. Car ce sont également des membres du personnel médical, des personnels accompagnant des jeunes femmes en situation de précarité et des communes de la Seine-Saint-Denis qui ont alerté la Mission sur le sujet. Il se félicite ainsi de la diversité des professions représentées dans cette e-conférence. En effet, parmi les 580 inscrits, ¼ sont des personnels de l'État, principalement de l'Éducation Nationale. ¼ viennent de collectivités locales parisiennes et séquanodionysiennes et ¼ sont des professionnel·les des associations (le dernier quart travaillant en province). L'approche globale de la MMPCR doit également permettre de s'interroger sur les « risques de réseaux qui pourraient se développer dans les quartiers déjà très affectés par le trafic de drogue ».

Pour agir, Thibaud Willette rappelle l'importance de la question de « l'aller vers », afin de proposer au plus tôt une aide à ces jeunes et leurs parents. C'est l'implication des différents acteur·rices de proximité (du secteur social, sanitaire

et éducatif) qui permettront une intervention précoce. C'est pour cette raison que la Mission travaille, en partenariat avec les municipalités et l'ensemble des services de la collectivité, à la mise en place de temps de sensibilisations. Ce sera par exemple le cas à Montreuil, le 15 février 2022. De son côté, la Ville de Paris a pris en compte ce phénomène en l'incluant dans le plan parisien de lutte contre les violences faites aux femmes. Celui-ci prévoit la mise en place d'une convention entre le Tribunal pour enfants, le département et le secteur associatif.

LA PRÉVENTION, NOTAMMENT PAR L'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Outre une intervention précoce, M. Willette est convaincu qu'il faut renforcer la prévention pour lutter contre le phénomène : « Cela passe par le renforcement de l'éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes. Une enquête¹, datant de 2014 certes, a mis en avant que 60% des élèves de la Seine-Saint-Denis disaient ne pas avoir eu ou ne pas se souvenir avoir eu une éducation sexuelle en classe. » Pour palier à cela, la Mission s'est notamment engagée à travers un lieu de prévention pour les 13-25 ans, le Tête à tête, situé au centre commercial de Rosny 2 (93). Cet espace s'apprête à ouvrir une consultation de santé sexuelle à partir du mois de décembre 2021. « Le développement de ce type de lieu ailleurs en Île-de-France ou dans le reste du pays serait certainement intéressant, ponctue Thibaud Willette. D'ailleurs, la Ville de Paris a ouvert, en septembre 2021, Quartier Jeunes. »

Avant de clore son intervention, le directeur de la MMPCR insiste sur la nécessité d'améliorer la formation des professionnel·les au « 2.0 ». Car le phénomène de prostitution des mineurs s'est amplifié avec les réseaux sociaux.

En Seine-Saint-Denis, il rappelle l'engagement sur la prévention de la prostitution des mineurs de la Direction de l'Enfance et de la Famille, de l'Observatoire des violences faites aux femmes et de la Direction de l'Éducation de la Jeunesse. Avant de clore son intervention, le directeur de la MMPCR insiste

sur la nécessité d'améliorer la formation des professionnel·les au « 2.0 ». Car le phénomène de prostitution des mineurs s'est amplifié avec les réseaux sociaux.

LES DÉFIS PROPOSÉS PAR CE SUJET « ÉMERGENT »

Au moment de prendre la parole, Pierre Stecker le Directeur de l'Enfance et de la Famille du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, souligne le paradoxe de ce sujet que

¹ En 2014, la MMPCR a financé un sur-échantillonnage (1051 collégiens du 93 et 899 collégiens parisiens) de l'étude européenne HBSC ((Health Behaviour in School-Aged Children) afin de mieux cerner les spécificités locales.

l'on qualifie d'émergent. Car ce n'est pas une problématique nouvelle. En revanche, il a le sentiment que, depuis quelques années, c'est une problématique « traitée en propre. Et qui n'est plus noyée dans d'autres sujets du risque ou du danger pour les enfants dont on parle. » Plutôt que de parler de mises en échec induites par ce sujet, il préfère le terme de défi. Qui doit se conjuguer au pluriel. « Il faut d'abord connaître et savoir de quoi l'on parle. En produisant des connaissances afin d'aider nos professionnels à intervenir. M. Stecker poursuit : Ensuite, il faut savoir quoi faire. Il y a un protocole de travail pour expérimenter une forme de réponse en milieu ouvert et ainsi accompagner à plusieurs. Cela comprend les services d'AEMO (Accompagnement En Milieu Ouvert), l'Amicale Du Nid, qui est spécialisée dans le traitement des situations de prostitution, et nos propres services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). » L'intervention suivante, avec Clélie Pellottiero, sera d'ailleurs l'occasion d'un premier retour sur ce protocole de travail mis en place avec la Justice et l'État. C'est en tout cas celui-ci qui a permis au territoire de la Seine-Saint-Denis d'être repéré comme étant innovant et capable d'actions sur le sujet. Car ce n'est pas un problème propre à ce département, comme l'a montré le rapport Champrenault², sur le sujet de la prostitution des mineurs, remis à Adrien Taquet, le Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles.

Le Directeur rappelle que, dans le but de poursuivre et d'améliorer les actions de lutte contre ce phénomène, Stéphane Troussel, le Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, a annoncé le 23 novembre le déploiement d'un plan d'action, avec le soutien de l'État dont les crédits compléteront ceux du département. Son objectif est d'aller plus loin que le seul accompagnement en milieu ouvert, en offrant un accompagnement médico-social plus adapté. Cet objectif repose sur un triptyque : la prévention des conduites à risques, l'accompagnement du public et la formation des professionnel·les. Pierre Stecker insiste d'ailleurs sur ce dernier point et l'importance du « renforcement des dispositions de formation adressés aux professionnels ».

L'ÉMERGENCE DE CETTE PROBLÉMATIQUE AU SEIN DE LA MMPCR

Emmanuel Meunier, chef de projet à la MMPCR, revient sur la sidération ressentie par les premiers professionnels confrontés à des mineurs en situation de prostitution : « Il y a l'exemple de cette aide-soignante, dans un centre mère-enfant, qui découvre qu'une jeune maman mineure se prostitue à l'intérieur du foyer. Il n'y avait alors aucun protocole établi. Le règlement intérieur n'en parlait pas tout simplement parce que c'était du registre de l'inimaginable ! » Les professionnels ont été très bousculés par cette problématique. Mais, une fois la phase de sidération dépassée, ils ont commencé à développer des réponses. L'enquête qui sera présentée par Béate Collet et Katia Baudry s'inscrit dans ce moment, où les réponses ont commencé à émerger.

En parallèle, le sujet a commencé à émerger dans le débat public en développant notamment dans les médias du sensationnel et de la culpabilisation de l'ASE. Il y a même eu des reportages télé qui laissaient entendre que c'était des foyers qui « créaient » la prostitution des mineurs. « Alors que ce n'est pas un problème nouveau, ajoute-t-il. Un article dans le dossier³ réalisé par l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance a mis en lumière une étude canadienne montrant que 40% des prostituées avaient commencé dans leur minorité. » Pour Emmanuel

Meunier, ces accusations montrent bien le « mécanisme de défense de la société, qui se dit que ce n'est qu'un microphénomène qui ne concerne que les filles de l'ASE. En réalité, on voit que cela peut aussi concerner des jeunes filles qui échappent complètement aux institutions. »

Et qu'en est-il des jeunes garçons ? Le Plan national de lutte contre la prostitution des mineurs a prévu de financer une étude sur la prostitution des MNA : les Mineurs Non Accompagnés. Emmanuel Meunier explique que c'est un sujet en haut de la pile, sur lequel la MMPCR est sollicitée par des professionnels qui travaillent avec des MNA. Pour l'heure, il n'y a pas assez de données et la e-conférence se gardera de traiter de ce sujet « plutôt que de dire des choses approximatives ou inexactes ».

² Rapport remis le 12 juillet 2021 et [disponible en ligne](#).

³ Dossier réalisé en avril 2021 et [disponible en ligne](#).

ÉTUDE

« LES CONDUITES PROSTITUTIONNELLES DES MINEURES HÉBERGÉES DANS LES CENTRES D'ACCUEIL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN SEINE-SAINT-DENIS ET DANS LE HAUT-RHIN »

Cette étude menée par Béate Collet et Katia Baudry, deux chercheuses au GEMASS/CNRS, est issue d'une recherche qui « prend son envol au fur et à mesure ». Elle a débuté en 2019 dans les foyers de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de Seine-Saint-Denis, grâce à un financement de la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques (MMPCR). Elle a ensuite concerné le département du Haut-Rhin, via un contrat de recherche avec l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE). Celui-ci a notamment permis la réalisation d'immersions dans un Foyer d'Action Éducative dans le Haut-Rhin. Ainsi, l'étude, menée dans les structures d'accueil de la Protection de l'enfance dans les deux départements a suivi deux principaux objectifs. Le premier consiste comprendre les modalités d'entrées et de sorties des adolescentes dans les conduites à « risque prostitutionnel ». Et le second à saisir les défis posés par leur prise en charge dans les structures de l'Aide Sociale à l'Enfance et les modes d'actions développés par les professionnel·les.

S'il est question dans l'étude⁴ de « risque prostitutionnel » c'est parce que les entrées dans des situations de prostitution sont progressives et diversifiées. Les adolescentes hébergées dans les structures d'accueil peuvent être exposées à ce risque. Comme le détaille Béate Collet, ce risque prostitutionnel prend des formes diverses. Il va de comportements (pré)-prostitutionnels, avec des conduites appelées « michetonnage », à des formes de prostitution plus classiques auprès de clients (ou de clientes dans des cas plus rares). Le michetonnage consiste en des rapports de séductions « intéressés » qui se font contre de l'argent, des cadeaux (vêtements, accessoires de luxe, téléphone, ...) ou mêmes de secours (hébergement, repas, ...).

Un premier constat s'est alors imposé aux sociologues. Les adolescentes, comme les adultes ayant eu recours à ces « services » prostitutionnels, considèrent qu'il ne s'agit pas d'agression sexuelle car les filles sont, en apparence, consentantes. « Mais de nombreux facteurs montrent que ces adolescentes sont des victimes et relèvent de la Protection de l'enfance », affirme Mme Collet avant de les énumérer : l'âge des adolescentes qui, selon les observations de professionnels de l'éducation et du travail sont de plus en plus jeunes (avec des situations observées dès 11 ans), la précarité sociale et économique de leur milieu familial, d'éventuelles violences intrafamiliales subies, la perte de repères culturels ainsi qu'une évidente mise en danger de soi.

[À SAVOIR SUR L'ÉTUDE]

↳ Théoriquement, cette étude inscrit sa réflexion dans les études sur l'adolescence, notamment en ce qui concerne la sexualité et l'usage des réseaux sociaux, et sur les rapports de genre, en explorant les questions d'identifications et de stéréotypes genrés.

↳ Empiriquement, elle a été menée comme une étude socio-anthropologique, dans les structures d'accueil relevant de la Protection de l'enfance dans la Seine-Saint-Denis et le Haut-Rhin, où des entretiens ont été menés avec des professionnel·les et des jeunes accueilli·es.

MÉTHODOLOGIE

- En Seine-Saint-Denis : rencontres avec des professionnel·les dans différentes structures de l'ASE (éducateurs spécialisés, veilleurs de nuit, maîtres de maison, directeurs, assistants familial, chefs de service, infirmiers). Les structures sont diverses : Maison d'enfants à caractère social (MECS), Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SAIO), Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation (SAUO), circonscriptions et familles d'accueil.

- Dans le Haut-Rhin : immersion avec plusieurs séjours de 4 à 5 jours dans un Foyer d'Action Éducative (participation au quotidien du foyer avec les adolescentes et les professionnels, participation aux réunions d'équipes et aux entretiens individuels). Ainsi que des rencontres avec des professionnel·les d'un espace d'activité de jour.

- Rencontre avec une association lilloise qui travaille auprès de personnes en situation de prostitution.

En tout, ce sont plus de 50 rencontres collectives et plus de 25 entretiens individuels qui ont été réalisés. Dont des entretiens avec des jeunes, de 16 à 18 ans, en situation de prostitution et présentées par des structures d'accueil.

SMARTPHONE, TÉLÉ-RÉALITÉ : UNE NOUVELLE CULTURE JUVÉNILE VIRTUELLE

Aujourd'hui, explique Béate Collet, on observe un changement de culture juvénile à l'œuvre depuis la décennie 2010. En effet, l'avènement des réseaux sociaux, comme Snapchat, Instagram, YouTube ou WhatsApp a permis aux jeunes de pouvoir communiquer 24h/24 avec leurs amis mais également avec des inconnus. De fait, l'adolescent·e a développé un rapport très personnel avec son téléphone et cela à l'insu de ses parents. Ces derniers ne connaissent pas les amis ni les sujets de conversation. De plus, les smartphones ont également donné accès à des informations multiples et parfois non destinées à des jeunes de cet âge, comme la pornographie.

En parallèle à l'avènement du smartphone, on observe l'accélération de la mise en place d'émissions de télé-réalité. Les personnes mises en scène fascinent par leur physique, leur tenue, leur mode de vie. Et cette télé-réalité fonctionne comme une échappatoire par rapport à la réalité familiale, économique et sociale dans laquelle évolue les adolescent·es. Et ce ne sont pas que les jeunes des quartiers populaires qui sont ici concernés. La sociologue souligne également l'importance du groupe d'appartenance juvénile : *«Celui-ci étant perçu comme protecteur par les adolescents, il va imposer ses codes. Ainsi, ressembler aux copines et être à la mode va conférer un sentiment de normalité.»* Cela peut se caractériser par un style vestimentaire ou un certain comportement, qu'il soit inspiré des clips vidéo de musique ou dérivé de vidéos proposées par des influenceur·euses.

Tous les jeunes regardent et participent à cette nouvelle culture. Si certains savent prendre leurs distances, d'autres ne sont pas toujours en mesure de bien distinguer la fiction de la réalité. Les facteurs sont divers (fragilité familiale, personnelle) mais conduisent une part des jeunes à être plus fragiles face à cette nouvelle culture juvénile virtuelle. Ainsi, sur ce fond de culture juvénile et consumériste, les deux sociologues ont observé des facteurs socio-éducatifs favorisant l'inscription des jeunes dans les pratiques prostitutionnelles.

LES PORTES D'ENTRÉES DANS LA CONDUITE PROSTITUTIONNELLE

UN ENVIRONNEMENT FAMILIAL FRAGILISÉ ET L'ABSENCE DE PRISE EN CHARGE DE VIOLENCES SEXUELLES SUBIES

Si les portes d'entrées dans la situation de prostitution sont multiples, Béate Collet souligne un point commun concernant certains facteurs psycho/socio-économiques : *«L'ensemble des entretiens réalisés, autant avec les professionnels qu'avec les jeunes, montre que l'environnement familial est fragilisé. Il y a des situations de maltraitance, verbale ou physique, des carences affectives et des configurations familiales complexes ou déstructurées.»* Cela peut par exemple se caractériser par la dimension transnationale de certaines familles. Il est ainsi difficile pour la famille de s'installer et de construire une vie,

conduisant parfois à des contextes résidentiels particuliers. Les modes éducatifs et le rapport à la religion sont également des facteurs qui peuvent obérer l'entente entre les parents et les enfants.

Mais un autre facteur clé concerne les violences sexuelles subies par une jeune et surtout l'absence de prise en charge de celles-ci. Leurs origines sont multiples puisque, si certaines violences sexuelles interviennent dans les familles, d'autres se déroulent entre «copains» du quartier. Les parents ne sont pas mis au courant ou ne se positionnent pas en tant que protecteurs et les traumatismes vécus par la jeune ne sont pas pris en charge. Le suivi médical ou psychologique ne peut se faire, sans que l'on sache toujours exactement pourquoi, car, si certains faits connus ne sont pas déclarés aux services sociaux il y a également des situations où des plaintes sont déposées (ou classées sans suite) et d'autres où les rendez-vous médicaux ou psychologiques ne sont pas honorés.

«Cette non-prise en charge est très désolable, abonde Béate Collet. Psychologiquement, il est clair que les agressions sexuelles contribuent à un rapport au corps dégradé et dissocié. Celui-ci s'installe et est ensuite entretenu par les conduites prostitutionnelles.» Au cours des entretiens réalisés pendant l'étude, le fait de se «sentir sale» est souvent

exprimé par les adolescentes qui ressentent alors comme une obligation de se détacher de ce corps agressé qu'elles ne supportent plus.

DU PARI ENTRE JEUNES AU RECRUTEMENT

Face à ces situations, qu'est-ce qui pousse ensuite l'adolescente à sauter le pas vers la conduite prostitutionnelle ? Pour la sociologue, les entrées sont multiples et ne peuvent être hiérarchisées. Ainsi, elles relèvent parfois du simple pari entre jeunes. Parfois, il s'agit d'un recrutement au sein d'un foyer ASE, par l'intermédiaire de filles ou de garçons placés. Mais cela passe également par des rencontres sur les réseaux sociaux, qu'elles soient avec un homme inconnu ou avec des jeunes plus âgés. Ces derniers vont leur faire découvrir un univers qui fait envie et auquel la jeune a envie de faire partie. D'autres formes prostitutionnelles relèvent quant à elles plutôt du «michetonnage», selon la sociologue. Celle-ci souligne l'existence de signaux d'alerte.

Le premier est la fugue du domicile familial ou du foyer pendant plusieurs jours et nuits. Mais c'est aussi le cas des prétendues relations amoureuses entretenues avec un homme bien souvent plus âgé. Perçu comme protecteur par l'adolescente, il va utiliser cette relation amoureuse pour l'exploiter et la faire entrer dans l'univers prostitutionnel.

D'UN PHÉNOMÈNE DE « MICHETONNAGE » AUX (RISQUES DE) CONDUITES PROSTITUTIONNELLES

L'étude conduite par les deux sociologues a permis d'en apprendre plus sur cet univers et la façon dont les jeunes filles y évoluent. Ainsi, Béate Collet atteste d'un vocabulaire renouvelé : « *Les adolescentes ne parlent pas de prostitution ou de proxénétisme. Elles se disent plutôt escortes. Et elles estiment maîtriser cette situation, arguant d'un échange de services et non de vendre leur corps* ». La sociologue distingue alors cette situation de ce qu'elle nomme « michetonnage », qui est une relation de séduction où le rapport entre l'adolescente et son client est inversé : c'est elle qui demande à obtenir des choses et le client pense être le seul à bénéficier de ses faveurs. La jeune fille ne vend pas son corps. Et le michetonnage n'implique ni le même type de clients ni les mêmes lieux d'approches. L'adolescente ne s'en place pas moins dans une situation à risque.

Pour la co-auteure de l'étude, nous sommes passés d'un phénomène de michetonnage, que l'on pouvait observer dans des quartiers plutôt populaires, à ce qui est aujourd'hui un risque ou des conduites prostitutionnelles. À chaque fois, la place de l'argent reste obscure. C'est un sujet sur lequel il a été très difficile d'obtenir des données tant il est tabou chez les jeunes filles. Certaines semblent disposer de sommes importantes pendant que d'autres n'ont pas du tout d'argent.

« NÉGOCIÉ » UNE MEILLEURE PLACE AU SEIN D'UN RÉSEAU EXERÇANT UNE EMPRISE

Lorsque certains professionnel·les de l'éducation et du social ont des soupçons concernant une conduite prostitutionnelles, les adolescentes sont dans un déni complet et ne reconnaissent pas ce qu'elles font. Elles considèrent les hommes gravitant autour d'elles comme des amis, des protecteurs. Concernant certains de ces hommes, différents témoignages de professionnel·les font état d'un lien avec le milieu des trafics de stupéfiants. Mais le proxénète peut également être un petit copain qui exploite sa copine comme un objet sexuel en la monnayant auprès de ses amis. Une menace exercée par les proxénètes est celle de tout dévoiler ou de diffuser des photos ou vidéos sur les réseaux sociaux.

Pour survivre dans cet univers, les adolescentes s'enfoncent dans l'addiction (alcool, drogue) afin « d'anesthésier » l'insupportable. D'autres, victimes d'un réseau qui exerce une emprise sur elles, cherchent à négocier une meilleure place au sein de celui-ci. Pour cela, elles vont agir comme des recruteuses ou des rabatteuses. Si elles présentent cela comme des actes isolés, « *on se rend compte qu'elles sont reliées à d'autres copines mais surtout à des réseaux plus puissants*, affirme la sociologue. *Ces réseaux sont difficiles à identifier car, bien que très structurés, ils sont aussi très souples. Et, quand il le faut, personne ne connaît personne.* » Ce système d'emprise leur fait ainsi croire qu'elles ont la capacité de générer des bénéfices financiers. Ainsi, certaines filles confiées à l'ASE vont jusqu'à essayer de mettre en échec certains placements afin d'en

obtenir un dans une structure choisie pour avoir les meilleures opportunités de recruter de nouvelles filles. « *Mais elles restent des victimes au même titre que les autres* », insiste Mme Collet.

LES SORTIES DU SYSTÈME

Il reste possible de sortir de ce système. Comme pour les portes d'entrées, celles de sorties sont multiples. L'étude révèle que les institutions peuvent trouver des solutions qui, si elles ne sont pas bénéfiques dans l'immédiat, vont contribuer à faire réfléchir les adolescentes et à les faire sortir progressivement de ces pratiques prostitutionnelles. Béate Collet détaille : « *La bonne prise en charge et le placement adéquat sont des voies de*

sorties importantes. Le placement réussi se fait plutôt dans une famille d'accueil que dans un foyer. L'accueil en SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) se révèle bénéfique, tout comme la proposition d'un contrat jeune majeur (qui propose un projet d'insertion sociale et professionnelle) qui va permettre de stabiliser les jeunes. »

sorties importantes. Le placement réussi se fait plutôt dans une famille d'accueil que dans un foyer. L'accueil en SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) se révèle bénéfique, tout comme la proposition d'un contrat jeune majeur (qui propose un projet d'insertion sociale et professionnelle) qui va permettre de stabiliser les jeunes. » Car, comme ce sont des adolescentes et qu'elles grandissent, elles prennent conscience de leur souffrance. Emerge aussi la volonté d'avoir une vie d'adulte qui ressemble à celle des autres. Si l'adolescente a pris conscience du danger et

qu'elle souhaite se mettre à l'abri, l'éloignement dans un autre département au moment du placement peut lui permettre de changer d'entourage amical.

D'autres portes de sorties relèvent quant à elles de parcours plus individuels. La sociologue cite ainsi ce qu'elle qualifie de l'humiliation de trop. Elle constate : « *Tant que les adolescentes sont volontaires et qu'elles pensent maîtriser, elles font. Mais, lorsqu'elles sont dans des situations non choisies (droguée, pas envie d'avoir un rapport sexuel) elles parlent de viol. Ce sont des éléments importants qui peuvent contribuer à ce qu'elles envisagent une sortie.* » Celle-ci peut également être le fait d'une rencontre amoureuse. L'étude a permis de constater de manière régulière, et surtout pour des adolescentes âgées de plus de 16 ans, l'effet bénéfique de cette relation. À condition, évidemment, qu'il n'y ait pas de logique d'emprise dans celle-ci. Toutefois, comme le concède la sociologue, il est difficile de savoir si la rencontre de cet amoureux s'est faite en raison d'une prise en charge qui portait ses fruits. Ou bien si c'est la rencontre, et le bien-être qu'elle a procuré à la jeune, qui a déclenché l'adhésion progressive de celle-ci aux propositions de l'équipe éducative.

LES EFFETS DES CONDUITES PROSTITUTIONNELLES SUR L'ACCUEIL DES JEUNES DANS LES STRUCTURES LE MORCELLEMENT DE LA PRISE EN CHARGE

À la suite de sa collègue, Katia Baudry relève que les professionnel·les des foyers constatent l'absence de notification des conduites prostitutionnelles dans l'Ordonnance de placement provisoire (OPP) et dans le dossier ASE des mineures qui leur sont confiées. Parfois, ces conduites n'ont tout simplement pas -encore- été repérées. Mais c'est aussi le fait d'un

dossier qui ne comporte que des informations parcellaires sur les jeunes, en particulier lorsqu'il s'agit de primo-arrivantes et que le placement a été d'urgence. Il existe également des cas où ces conduites, bien que repérées, ne sont pas notifiées car elles pourraient être un motif de refus pour une prise en charge dans les structures d'accueil. Un morcellement de la prise en charge éclaire aussi ces lacunes. Toujours est-il que les professionnels des foyers sont rarement préparés à l'accueil d'une jeune fille en situation de prostitution.

La prise en charge est fréquemment mise en échec par ces jeunes, à travers des fugues, des conduites agressives ou un refus d'autorité. « Ces adolescentes ont une image des structures qu'elles connaissent à travers leur passage mais aussi via le discours tenu par d'autres jeunes filles, note la sociologue. Elles vont avoir comme objectif d'arriver dans l'établissement de leur choix. » L'étude montre une forme de « nomadisme » chez certaines adolescentes qui recherchent le lieu d'accueil qui leur laissera le plus de liberté. Avec, pour chaque type d'établissement, des difficultés différentes pour prévenir les conduites prostitutionnelles.

UN ENSEMBLE DE MODES D'ACCUEIL CONFRONTÉ AUX LIMITES DES CONDUITES PROSTITUTIONNELLES

Par exemple, dans les SAUO (Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation), qui ne sont évidemment pas des lieux de réclusion, les professionnels ne peuvent pas s'opposer physiquement aux sorties non autorisées des adolescentes. « Certains éducateurs repoussent leur départ de fin de journée afin de maintenir le plus possible la présence de l'adolescente dans la structure, signale Katia Baudry. Mais leur départ entraîne la sortie de la jeune fille. » Concernant les circonscriptions, il est difficile d'avoir un véritable suivi des jeunes et de leurs familles, les éducateur·rices n'ayant pas de téléphone portable qui permettraient de communiquer sans passer par le standard avec ces jeunes souvent en errance.

Des professionnels en centres de semi-autonomie s'aperçoivent que des appartements peuvent être utilisés afin d'accueillir des clients. Les services réagissent vite et mettent en place des stratégies pour contrecarrer cette utilisation. Mais il est compliqué pour les éducateurs de se situer dans le degré d'intervention puisque, dans ces structures, l'objectif est l'acquisition de l'autonomie pour la jeune. Ce qui implique moins de présence des professionnels. Enfin, Katia Baudry fait état d'une famille d'accueil rencontrée qui expliquait « se sentir isolée, non formée et pas accompagnée » pour prendre en charge ce public en situation de prostitution.

DES ÉDUCATEURS EN INCAPACITÉ D'AGIR

L'étude a montré que, quelle que soit la localisation, les jeunes en situation prostitutionnelle refusent souvent le placement ou les modalités de celui-ci. Elles refusent ainsi de quitter leur environnement familial et social, même s'il est difficile. La réalité de l'adolescence et la revendication de liberté qu'elle implique jouent également dans ce refus de cadre,

tout comme l'influence de pairs et la société de consommation évoquée précédemment.

Ainsi, les adolescentes vont déjouer les règles concernant les sorties non autorisées. Pour cela, elles maîtrisent le protocole d'accueil et sont bien au fait de la règle des 72 heures (qui conduit à un placement hors du foyer en cas d'absence pendant 3 jours). Dès lors, pour éviter de perdre leur place, elles reviennent avant ce délai. Quitte à repartir immédiatement après. C'est heurté avec le cadre témoigne de ce que leur mode de vie est organisé autour de la pratique prostitutionnelle et non autour de la prise en charge de l'ASE.

Cela conduit au sentiment d'être démunis chez les professionnels. « Ils voient arriver des adolescentes abimées, cassées, sous l'effet de stupéfiants, d'alcool, avec des traces de coups. Des adolescentes qui ne sont pas réactives au discours et qui ne veulent pas parler. Car elles ont peur des représailles, qu'elles sont sous emprise ou qu'elles ont honte », détaille la co-auteure de l'étude. Les éducateurs assistent alors à la dégradation du lien avec les adolescentes et à celle de sa situation. Face à l'univers prostitutionnel qui prend le pas sur le quotidien des jeunes filles, ces professionnels se sentent démunis. Et ces incapacités d'agir produisent chez eux de la colère ainsi que du défaitisme.

Dès lors, il semble très difficile pour eux de lutter car ils n'interviennent pas sur la même temporalité. Car, via les réseaux sociaux, les proxénètes et recruteuses peuvent réagir très vite, à la demande des adolescentes (de l'argent pour des cigarettes, pour un bon repas, pour financer un déplacement...). Ils apportent ainsi une réponse beaucoup plus rapide que des propositions de protection. La sociologue souligne que, même si certaines adolescentes n'utilisent plus la structure d'accueil que pour des besoins de base (se doucher, manger, dormir), elles y reviennent. Car la structure reste pour elles un lieu de protection, de sécurité et d'écoute.

LE LIEN PROFESSIONNEL/ADOLESCENTE, ENTRE REJET ET EXCLUSIVITÉ

De nombreux éléments inhérents à la situation prostitutionnelle font obstacles à la relation entre l'éducateur et l'adolescente. Celle-ci peut être dans le déni mais également craindre d'être enfermée dans le stigmate de « pute » et d'ainsi perdre la considération de l'éducateur. Il est également difficile pour une adolescente d'aborder la sexualité, notamment dans sa propre famille où même parler d'un petit copain est parfois inenvisageable. Katia Baudry avance également la crainte de la sanction comme explication : « Certaines vont penser que ce sont les personnes en situation prostitutionnelle qui peuvent être pénalement poursuivies. C'est d'ailleurs un discours qui peut être tenu par les proxénètes pour maintenir l'emprise. » Enfin, il est également difficile pour le·la professionnel·le d'aborder frontalement la question, au risque de détériorer la relation avec l'adolescente si elle a des réactions telles que : « C'est comme ça que tu me considères ? Qui es-tu pour me considérer comme ça ? » Difficile alors de reconstruire une relation de confiance.

Mais si celle-ci existe et que la jeune fille se livre, la relation peut également devenir intense et dévorante. Le temps de

l'éducateur va être accaparé par cette adolescente, qui va développer un lien d'exclusivité, signe d'un manque affectif. Or, le fonctionnement de l'institution peut mettre en difficulté la mise en œuvre de ce lien car les professionnels ont plusieurs références ou coréférences, ils doivent produire des écrits et évoluent dans un collectif avec d'autres problématiques. D'autant que la structure est parfois en sous-effectifs.

Qu'il s'agisse de comportements de rejet ou d'exclusivité, la sociologue insiste sur la nécessité pour les directions d'y apporter une *« attention particulière afin de préserver et de protéger les intervenants de l'épuisement professionnel »*.

UNE MISE EN DANGER DU « COLLECTIF JEUNES » ?

Durant l'enquête, de nombreux professionnels ont exprimé leur crainte du recrutement en interne par des filles en situation prostitutionnelle. Car toutes les adolescentes vivent au sein d'un collectif, où elles côtoient d'autres jeunes vulnérables et en souffrance. Selon la co-auteure de l'étude, ce collectif peut adopter deux facettes : « Il va bénéficier des ressources de la prostitution, car des jeunes filles en situation prostitutionnelle vont apporter des bonbons, des accessoires et les partager. C'est une façon de montrer qu'elles existent et d'attirer une forme d'affection, analyse-t-elle. Mais le collectif peut également alerter sur la situation. Les autres jeunes vont être inquiets et informer les éducateurs. Car le collectif discute. » Mais c'est aussi dans ce cadre de discussions, le soir autour d'une cigarette par exemple, que les plus anciennes vont expliquer les codes de fonctionnement aux nouvelles venues.

Dès lors, par crainte de ne pas pouvoir protéger suffisamment des jeunes filles (et notamment les primo-arrivantes qui entrent dans une structure d'accueil pour la première fois), il peut y avoir des refus d'accueillir certaines adolescentes identifiées comme ayant des conduites prostitutionnelles. D'autant plus si elles sont connues pour leur rôle de recruteuse. Parfois, ce refus intervient pour empêcher d'accueillir plusieurs filles identifiées sur le même site, de crainte d'être identifié comme « foyer référence prostitution ». Mais ce ne sont pas les seuls leviers d'action. Car les structures d'accueil ont su mobiliser des ressources à la fois en interne mais aussi à l'extérieur.

LA RÉACTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL

En premier lieu, il s'agit pour les professionnels de repérer et d'identifier des signaux d'alerte. Par exemple, dans un service semi-autonomie, cela peut être le fait qu'une adolescente ne vienne pas chercher son allocation. Dès lors, comment subsiste-t-elle ? Les vêtements portés ou la présence de voitures aux abords du foyer sont d'autres signaux. Alors, les professionnels notent les plaques d'immatriculation et font remonter ces informations à la direction qui en réfère aux institutions compétences (la police, le Parquet).

« Des structures mettent en place une prévention auprès des jeunes, avec des séjours ou des débats sur la thématique de la vie sexuelle et affective ou des formations sur la réduction des risques, rapporte Katia Baudry. D'autres ne lèvent pas le placement après les 72 heures de fugue. Il y a aussi le cas

d'éducateurs qui maintiennent le lien avec les adolescentes via le réseau social Snapchat, notamment lorsqu'elles sont en fugue. » Dans le Haut-Rhin, un travail est réalisé avec une art-thérapeute. Passer par d'autres outils (peinture, dessin, modelage) permet aux adolescentes, qui ont du mal à verbaliser leur vécu, de prendre des distances avec leurs émotions. Et de débiter un travail psychologique aidant à arrêter.

Parfois, les structures vont s'appuyer sur des collaborations extérieures pour réagir. Notamment en tissant un partenariat local avec des acteurs et professionnels du territoire que sont le Planning familial, le service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) ou des médecins généralistes. « Mais ce n'est pas toujours simple, car le regard peut être divergent selon le domaine d'intervention et donc créer des tensions », prévient la sociologue. La collaboration avec l'extérieur comprend également des « alerteurs ». Ce sont des voisins ou propriétaires de logements qui vont donner des éléments aux professionnel·les, au sujet d'allers et venues, de nuisances sonores. Mais ce sont aussi des parents qui, même si leur enfant a été placé, gardent contact avec lui. Et il arrive que celui-ci se confie à eux.

SOUTENIR, RENFORCER ET PROPOSER DE NOUVELLES ACTIONS

L'étude a permis, en réflexion avec les professionnel·les, d'établir des préconisations pour aider les structures d'accueil à agir. Certaines, déjà à l'œuvre, devraient être soutenues et renforcées. Pour Katia Baudry, l'approche globale prenant en compte le développement de l'adolescente qui ne l'enferme pas dans une « identité » de prostituée est nécessaire. C'est ce qui permet de recréer les conditions d'épanouissement et de socialisation des mineures confiées à l'ASE, qu'il s'agisse de l'accès aux soins, de la scolarisation ou de projets d'insertion. Il faut également réaffirmer l'importance des signalements transmis au Parquet et aux juges des enfants ainsi que leur archivage, même s'ils n'ont pas reçu de réponses. Enfin, le recours à des expertises externes, réalisées par des associations spécialisées par exemple, ainsi que le renforcement de la mobilisation d'un réseau d'alerteurs permet d'aider à l'encadrement.

La sociologue liste également des propositions, notamment dans l'accompagnement : « Il convient de développer les formations pour sensibiliser les professionnels et développer leur capacité à maintenir des liens, notamment grâce à une connexion 2.0 passant par les réseaux sociaux. » Elle souligne également l'importance des collaborations et des partenariats, et relaie les propositions des professionnel·les des foyers de création d'une cellule de veille spécialisée ASE en lien direct avec les commissariats et le développement d'un réseau de partenaires socio-sanitaires. Enfin, Katia Baudry conclut sur l'importance « d'accélérer les détentions de situations prostitutionnelles, de sécuriser le parcours de l'Aide Sociale à l'Enfance et de faciliter l'éloignement hors du département ».

QUESTIONS DU PUBLIC

Pourquoi parler de « michetonnage » ?

Emmanuel Meunier : « Ce sont les jeunes qui emploient ce terme. Le michetonnage correspond à des adolescentes qui sortent avec des adultes qui leur paient des cadeaux, des restaurants. Mais elles ne donnent pas leur corps en échange. Si elles utilisent ce mot plutôt que celui de prostitution, c'est parce qu'il y a la honte d'être cataloguée comme prostituée mais également la peur des représailles. »

Y a-t-il une évolution des pratiques prostitutionnelles ?

Katia Baudry : « Pour certaines jeunes, oui. Imaginons une fille qui débute entraînée par un copain, qui est donc son proxénète aux yeux de la loi. Si celui-ci ne se positionne pas comme protecteur, en cas « d'humiliation de trop », la jeune va se dire : *« Plutôt que de travailler pour les autres, sans prendre d'argent, pourquoi je ne le ferai pas moi-même ? »* À ce moment, elles sont devenues des adolescentes qui ont compris les codes de l'univers prostitutionnel et qui n'ont plus besoin de ce garçon. Elles vont alors commencer à agir seules. Elles vont parfois être approchée, via des réseaux sociaux comme Onlyfans ou Mym, par une autre personne qui va leur proposer de travailler dans de meilleures conditions. L'activité s'organise également avec des pairs, des groupes de filles. Ce qui peut créer des jalousies car elles se piquent les clients ou ne veulent plus partager l'argent. C'est également une raison qui peut pousser à quitter ce fonctionnement pour entrer dans un autre.

Changer la règle des 72 heures, en la passant à 24 heures par exemple, serait-il une solution ?

Katia Baudry : « Je ne pense pas. Car les adolescentes et leurs prédateurs ont une telle réactivité, notamment grâce aux réseaux sociaux, qu'ils trouveraient rapidement un moyen de contourner la mise en place d'un nouveau système. Et si l'on utilise la logique de l'enfermement, cela veut dire que c'est la double peine pour les adolescentes : à la fois victimes d'un système prostitutionnelle et d'un système qui les exclurait. La

mise en échec du parcours n'est pas que le fait de l'institution. C'est aussi celle de la société de consommation. Que renvoi-t-elle de l'image de l'homme et de la femme, à travers les émissions de télé-réalité, les séries télé, les réseaux sociaux ? »

Comment faire pour qu'une plainte déposée auprès de la Brigade de protection des familles soit prise en compte ?

Béate Collet : « Il ne faut pas oublier que les adolescentes dont il est question ne ressemblent pas à des mineures quand on les voit. Elles ont un discours très rodé pour dire qu'elles font ce qu'elles veulent, qu'elles sont consentantes. Il y a eu du progrès dans la prise en charge et le fait de savoir qu'elles sont des victimes. Mais la police cherche surtout les instigateurs des réseaux et des proxénètes. Cela peut conduire à des entretiens longs (jusqu'à 7 heures) avec les jeunes pour essayer d'obtenir des noms. Car la victime est quand même celle qui peut informer. »

Katia Baudry : « Je rajouterai que la difficulté de la plainte est liée à la peur des adolescentes de parler. Certaines ont un sentiment de redevabilité envers la personne qui l'a accueillie, hébergée, nourrie, lui a payé ses cigarettes, sa drogue, ... Et il y a la peur des représailles. Donc celui qui recueille la plainte doit se poser la question de la protection. Dans la représentation des jeunes, elles ne se voient pas protégées. De plus, ces questions vont ramener l'adolescente à son traumatisme. Et c'est très violent. »

LES SERVICES DE PROTECTION DE L'ENFANCE DE SEINE-SAINT-DENIS AU DÉFI DE LA PROSTITUTION DES MINEURES

Clelie Pellottiero, inspectrice à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) au Département Seine-Saint-Denis, est chargée de réfléchir à l'organisation du service et des dispositifs à mettre en place pour accompagner et prendre en charge les mineurs victimes de prostitution. Dans ce cadre, elle a animé des groupes de travail permettant de réaliser des constats globaux et de proposer des actions à mettre en œuvre. Elle revient sur tout cela.

CONSTATS SUR LA PROSTITUTION DANS LES LIEUX D'ACCUEIL EN SEINE-SAINT-DENIS

Les constats établis par Clelie Pellottiero sont majoritairement les mêmes que ceux énoncés précédemment. L'inspectrice de l'ASE s'est d'ailleurs appuyée sur l'étude menée par les deux sociologues. Elle précise néanmoins que, même si ce sont très majoritairement des jeunes femmes qui sont en situation de prostitution, il y a également quelques garçons. «*Cela reste un champ encore inexploré, invisibilisé et sur lequel nous devons progresser*», estime-t-elle. Madame Pellottiero insiste également sur le fait que les jeunes pris en charge par l'ASE sont des mineurs fragilisés par un parcours de vie souvent violent voir traumatique. C'est cette fragilité qui implique un risque prostitutionnel plus largement présent. Elle aussi témoigne d'un vocabulaire édulcoré employé par les jeunes. «*Les professionnel·les doivent connaître ces termes mais ils doivent également ramener les jeunes vers la réalité de ce que sont ces mises en danger : de la prostitution. Elle insiste : Il est essentiel d'avoir un discours très clair par rapport à la loi et de leur rappeler que la loi considère ces mineurs en situation de prostitution comme des victimes. C'est ce qui permet la protection.*»

L'inspectrice partage également le constat d'un repérage trop tardif des mineurs en situation de prostitution. La faute à un manque de sensibilisation et de formation des professionnel·les. Mais aussi le signe d'une difficulté pour eux de poser par écrit des soupçons. Ce qui retarde l'intervention. Or, plus les mineurs évoluent longtemps dans le milieu prostitutionnel et plus il sera difficile de les accompagner vers une sortie. Elle déplore également une inadéquation du dispositif «classique» de la Protection de l'enfance. Avec des fugues répétées, symptômes de la prostitution, qui peuvent entraîner des fins de prise en charge. Et donc un parcours de rupture qui ne permettra pas à une jeune d'accrocher une relation éducative. Clelie Pellottiero résume : «*Tous ces constats ont permis de dégager une double nécessité : mieux comprendre et mieux repérer pour être capable de prévenir et d'accompagner.*»

99% DES MINEURS VICTIMES DE PROSTITUTION ONT ÉTÉ VICTIMES DE VIOLENCE DANS LEUR ENFANCE

«*En 2019 et 2020, trois études ont été menées par l'Observatoire des violences envers les femmes, notamment à partir de dossiers du tribunal pour enfants, de dossiers de la PJJ et de la cellule de recueil des informations préoccupantes de Seine-Saint-Denis*», récapitule Clelie Pellottiero. Elles s'ajoutent à celle menée par la MMPCR et présentée précédemment. Mais également à une nouvelle étude de l'Observatoire en 2021, menée sur des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce qui représentait une cohorte beaucoup plus importante que dans leurs études précédentes, permettant ainsi d'étudier une centaine de situations. «*Il en ressort que 99% des mineurs victimes de prostitution ont été victimes de violences dans leur enfance et notamment en amont de l'entrée dans la prostitution, assène l'inspectrice de l'ASE. Cela a confirmé ce que d'autres études avaient évoqué mais ça a surtout montré l'ampleur de ces violences.*»

Toute une dynamique partenariale s'est également mise en place au sein du département. «*Les lieux d'accueil ne peuvent rien seul. Il faut créer un maillage territorial précis pour accompagner ces situations*», insiste-t-elle.

UNE CONVENTION EXPÉRIMENTALE AVEC L'AMICALE DU NID

Toute une dynamique partenariale s'est également mise en place au sein du département. «*Les lieux d'accueil ne peuvent rien seul. Il faut créer un maillage territorial précis pour accompagner ces situations*», insiste-t-elle. Dans ce cadre, en Seine-Saint-Denis, une convention expérimentale pluri-institutionnelles a été signée en juillet 2020. Elle rassemble le tribunal judiciaire, le Conseil Départemental, l'Amicale du Nid 93, les services associatifs habilités et le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF). Cette convention permet à l'Amicale du Nid 93, une association qui accompagne les personnes en situation ou en danger de prostitution, d'intervenir en coréférence avec les services éducatifs classiques de la protection de l'enfance. «*Nous avons constaté que le placement n'était pas la mesure la plus protectrice pour les jeunes en vulnérabilité face au risque prostitutionnel. Les lieux d'accueil peuvent même être des accélérateurs de l'entrée. Il fallait donc mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement*

plus important, en amont, pour essayer d'éviter ces placements», résume Clélie Pellottiero.

Ainsi, si le procureur de la République estime que s'il y a un risque prostitutionnel, le Parquet peut décider de l'activation de ce dispositif sur des évaluations. Alors, l'Amicale du Nid va intervenir en coréférence pour apporter une focale plus particulière sur la question prostitutionnelle. Elle peut également co-intervenir pour des aides éducatives en milieu ouvert. *« Les professionnels sont relativement satisfaits de ce dispositif débuté en septembre 2020, convient l'inspectrice de l'ASE. Ils sont demandeurs sur le sujet, afin d'être plus efficaces dans l'accompagnement de ces mineurs. »*

Dans cette optique, des formations ont également été mises en place pour les professionnels en 2020 et 2021. Ce sont notamment des demi-journées de formations spécifiques pour les professionnels de l'ASE et des lieux d'accueil. Le but étant de créer une culture commune autour de ces questions. Mais il s'agit aussi de journées de sensibilisation, portées par la MMPCR, qui vise un public plus large : services départementaux, villes, éducation nationale, hospitaliers. En somme, toute personne qui peut avoir affaire à des mineur·e·s en situation de prostitution. Ainsi, comme évoqué en introduction, l'Observatoire de la violence envers les femmes a également mis en œuvre des temps de sensibilisation sur ces questions. *« On observe une prise de conscience collective des institutions »*, souligne Clélie Pellottiero.


PRÉVENIR, ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES JEUNES, FORMER LES PROFESSIONNEL·LES : LA FEUILLE DE ROUTE POUR 2021-2022

L'inspectrice détaille alors les annonces évoquées en introduction par Pierre Stecker, le directeur de l'Enfance et de la Famille de Seine-Saint-Denis. Ainsi, pour avancer sur la feuille de route établie, le travail s'organise autour de trois axes. Le premier étant la prévention des conduites à risque prostitutionnel. Elle passera par une sensibilisation précoce, relative à la vie personnelle, affective, sexuelle et au rapport au corps. L'idée étant de toucher un public plutôt jeune et cela bien en amont des éventuelles pratiques prostitutionnelles. Mais ce volet de sensibilisation s'adressera également aux familles et donc aux parents, de façon que ces derniers puissent accompagner au mieux. Et qu'ils ne découvrent pas les risques et difficultés au moment de l'adolescence de leur enfant.

Le deuxième axe consiste à améliorer l'accueil et l'accompagnement des mineur·e·s en situation (de risque) prostitutionnelle. *« Cela passera par l'extension de la convention expérimentale évoquée juste avant, précise Clélie Pellottiero. Actuellement, elle concerne 10 places d'évaluation et 20 mesures d'AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert). C'est pertinent mais insuffisant. D'où l'objectif de passer à 20 places d'évaluation et 40 mesures d'AEMO. »* Compte tenu du constat quasi systématique des violences antérieures à l'entrée en prostitution et de leur prise en charge insuffisante, la feuille de route prévoit la création de consultations et de suivis du traitement psycho-traumatique. Une équipe capable d'intervenir dans les lieux d'accueil pour accompagner les jeunes sur place sera également mise en place. Car, comme le rappelait Katia Baudry, il est

nécessaire de pouvoir intervenir le plus rapidement possible. Or, les professionnel·les des lieux d'accueil sont souvent désarmés face aux situations et le risque d'effet boule de neige existe chez les jeunes. Des places d'accueil d'urgence dédiées à cette problématique seront également ouvertes en Seine-Saint-Denis, ce qui permettra une meilleure prise en compte des questions de fugues et des comportements autour de la prostitution, qui seront gérés par une équipe formée à la thématique. Enfin, cinq places spécifiques, adossées à des structures situées hors de la Seine-Saint-Denis, seront créées afin de permettre l'éloignement de certaines jeunes lorsqu'elles sont d'accord. *« Mais également dans les situations où la menace du réseau est trop importante et qu'elle laisse craindre pour la sécurité physique de ces jeunes »*, précise l'inspectrice de l'ASE.

Enfin, le dernier axe se déploiera autour de l'outillage des professionnel·les. Il permettra la poursuite de la production de connaissances sur le phénomène et la participation à la réflexion tant départementale que nationale qui existe autour de la question. Mais également la poursuite et le renforcement de la sensibilisation des professionnel·les. Et la création de formations plus poussées sur cette thématique à destination de certains professionnel·les.



« ALLER VERS » ET INTERVENTIONS PRÉCOCES AUPRÈS DES MINEURES EN SITUATIONS PROSTITUTIONNELLES ET DYNAMISATION DU TRAVAIL EN PARTENARIAT

TÉMOIGNAGES DE DEUX EXPÉRIENCES DE TERRAIN À LILLE ET À DUNKERQUE

Entr'actes est un service médico-social de l'association ITINÉRAIRES basée à Lille. C'est un CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de la Drogue) rattaché à une association de prévention spécialisée. Le service va au-devant d'adolescentes en situation de prostitution via « Entr'actes en mode mineur ». Depuis 2011, ce projet est conventionné par l'État, le département du Nord ainsi que l'ARS (Agence Régionale de Santé) des Hauts-de-France. Vincent Dubaele, le directeur d'Entr'actes, détaille son fonctionnement et partage l'expérience du terrain. Son intervention est suivie par celle de Mathilde Morel, assistance sociale et coordinatrice du dispositif La Boussole de l'AGSS-UDAF Dunkerque. Ce dispositif est pensé pour accompagner le risque prostitutionnel et le phénomène de prostitution des mineurs. Il intervient auprès des professionnels, réalise des ateliers de prévention pour le public et accompagne les jeunes en situation prostitutionnelle et leur famille.

QU'EST-CE QUE LA RÉDUCTION DES RISQUES ?

Avant de laisser la parole aux deux intervenants, Emmanuel Meunier, chef de projet à la MMPCR précise : « La délicate question de l'« aller vers » est aussi celle de la réduction des risques. Celle-ci est à la croisée de deux grands savoir-faire : la création du lien et le fait d'aller sur des territoires. » Il rappelle que la réduction des risques ce n'est pas seulement « distribuer des capotes » (même si les jeunes ont le droit d'accéder à la contraception et à du matériel de protection). Les jeunes filles en situation de prostitution sont totalement déconnectées vis-à-vis de leur corps. Il faut effectuer un travail de reconnexion avec ce corps, qui peut passer par de l'art-thérapie, de la danse, une chorale, des activités de relaxation, etc... Sur ce point, la réduction des risques a un rôle à jouer puisqu'elle est un réapprentissage de la possibilité de prendre soin de soi. Notamment en satisfaisant des besoins fondamentaux : se laver, se reposer, apprendre à se protéger. « Pour reprendre un terme infirmier, il y a dans la réduction des risques toute une notion de « nursing », selon le chef de projet. Car réintégrer son propre corps est un préalable à la prise de conscience de la situation et la possibilité d'en sortir.

La réduction des risques consiste également à la capacité d'aller au plus près d'autres acteurs. Car la prostitution ne se passe pas que dans des hôtels ou des pavillons loués sur Airbnb. « Cela se passe aussi dans l'espace public : des caves, des parcs et jardins, des étages de tour, des locaux techniques », énumère-t-il. Dès lors, il convient d'aller dans les territoires où les choses se déroulent au regard. Enfin, Emmanuel Meunier souligne l'importance de la réduction du risque pour la création de liens de confiance. L'acteur de la réduction du risque est perçu comme non jugeant par la jeune et il peut tout à fait créer un espace transitionnel. C'est-à-dire faire en sorte

que le lien de confiance créé avec la jeune puisse se reporter sur d'autres personnes qui peuvent lui venir en aide.

Partage d'expérience Entr'actes

LA POSTURE DE NON-JUGEMENT COMME CLÉ DE VOÛTE

Vincent Dubaele, le directeur du dispositif lillois Entr'actes, revient sur la naissance de cette initiative. « Elle part des constats, établis dès 2005, de l'existence de mineur·e·s se prostituant dans la rue. Et de toutes les problématiques corollaires : la fugue, l'errance, la consommation de produits psychoactifs (qui concerne près de 50% du public rencontré) mais également des prises de risques, notamment sexuelles. » Outre ces facteurs de risques, il y a également l'absence ou la rupture de liens de ces mineurs avec des dispositifs de Protection de l'enfance. C'est ce qui conduit l'association à imaginer une intervention innovante, basée sur « l'aller vers » avec une posture de non-jugement. Le but ? Tisser du lien pour établir une relation de confiance avec le-la jeune.

« Cette posture de non-jugement est essentielle, appuie Vincent Dubaele. Il ne suffit pas de la décréter, il faut la faire vivre. Pour nous, cela passe par la réduction des risques et se concrétise par la remise de matériel. Vous remettez un préservatif ou du gel à un jeune alors qu'il s'attend à une posture moralisatrice de votre part. C'est ce qui permet de faire passer le courant. » Une fois le lien créé, il faut le consolider tout en mettant rapidement en marche un accompagnement. Cela passe d'abord

par la vérification du degré de contraintes qui peut s'exercer sur la jeune ou d'une possible emprise. « Il faut être réactif car nous intervenons souvent tard la nuit. Nous devons juger si une mineure a suffisamment de ressources pour que sa fugue ne la mette pas dans des dangers supplémentaires à ceux inhérents à la prostitution », détaille-t-il.

PASSER DES RELAIS ET TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES

Comme le rappelle son directeur, l'objectif d'Entr'actes n'est pas de « maintenir captif le public » mais bien d'assurer un rôle de première ligne. Et d'être capable de s'appuyer efficacement sur des partenaires afin de passer le relais et de travailler à plusieurs. Puisqu'une importante partie des jeunes aidés par le service sont en fugue, la question de l'hébergement est centrale. « Il convient de ne pas reproduire l'échec d'une structure classique mais de proposer quelque chose d'adapter. À ce titre, l'association lilloise Solfa (Solidarité Femme Accueil) a su rendre possible l'hébergement adapté pour des mineurs en fugue et en situation de prostitution active. Des places sont mobilisables à toute heure », salue Vincent Dubaele.

Selon lui, il est impératif de créer un socle commun de connaissances autour de la prostitution des mineures. Il passe par de la formation interdisciplinaire et l'augmentation de la place donnée aux usagers eux-mêmes. « Cela reste le point faible de nos dispositifs actuels qui ne permettent pas aux mineurs en situation de prostitution de s'exprimer sur ce qu'ils trouvent ou non dans leur situation », estime-t-il.

LE DOCUMENTAIRE « ENTR'ACTES EN MODE MINEUR »

Dans le cadre de ses interventions, l'équipe d'Entr'actes a réalisé un documentaire qui donne uniquement la parole à des jeunes mineur·es en situation de prostitution. Ils-elles sont ou ont été accompagnés par le service. Le document est utilisé comme un « moyen de déconstruire certaines représentations que l'on peut avoir en tant qu'adulte », précise Vincent Dubaele. Car ce sont des témoignages bruts, avec plus ou moins de recul. » C'est pourquoi, selon le directeur, il est important d'accompagner sa projection d'une explication ou un commentaire de la part des gens qui accompagnent ces jeunes. « On ne peut pas le livrer tel quel, affirme-t-il. C'est pourquoi nous ne le communiquons pas en entier. En revanche, nous pouvons faire des séances sur sites à la demande afin de diffuser et d'accompagner le documentaire de débats. »

Partage d'expérience La Boussole

QU'EST-CE QUE LA BOUSSOLE ?

La Boussole est un dispositif mis en œuvre par l'AGSS-UDAF de Dunkerque. L'AGSS de l'UDAF est une association loi 1901 créée en 1958. Ses activités s'articulent autour de la protection de l'enfance, de la protection des majeurs vulnérables, de l'aide à la parentalité et des contentieux familiaux. Mathilde Morel est assistante sociale et y travaille depuis 2016. « J'ai été confronté à ma première situation de prostitution de mineur lors de mon arrivée dans ce service. Je n'étais pas formée, pas à l'aise sur la question et je n'avais personne vers qui m'orienter. Les dispositifs étant très limités sur la question, il a fallu innover pour accompagner cette jeune puis les autres. C'est ainsi qu'est né le dispositif La Boussole », se souvient-elle. Ce dispositif s'organise autour de trois objectifs : la sensibilisation des professionnels, la prévention auprès du public et l'accompagnement des jeunes en situation de prostitution et des familles.

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS ET INTERVENIR AUPRÈS D'UN JEUNE PUBLIC

Pour cela, La Boussole intervient auprès d'un large public de professionnels qui évoluent auprès des jeunes : professionnels de l'éducation nationale, de la protection judiciaire de la jeunesse, des services médico-sociaux, des forces de l'ordre, des maisons de quartiers

ou encore des professionnels du social à l'échelle des collectivités ou du département. « L'objectif est qu'ils connaissent mieux le phénomène, qu'ils sachent le repérer plus rapidement et l'appréhendent mieux. Mathilde Morel récapitule : Cela représente 136 professionnels sensibilisés sur le territoire des Flandres Maritimes. Et nous avons eu 11 interpellations de leur part pour des conseils, des évaluations ou des orientations de jeunes vers un dispositif. »

Le volet prévention de La Boussole s'adresse également aux enfants des classes de CM2, 6^{ème} et de 5^{ème}, en leur proposant de réfléchir à des notions comme celle du consentement, de la relation garçon/fille, de l'intimité (et notamment sur les réseaux sociaux) ou encore du rapport au corps. Cibler un public jeune est désormais primordial. Car, comme le souligne l'assistante sociale, l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (OPEN) indique, dans une enquête¹, que l'âge moyen du premier téléphone se situe désormais à 9 ans et 9 mois. Tandis que le gouvernement a, lui, alerté sur l'exposition précoce des enfants à la pornographie. À 12 ans, 1/3 des enfants² ont déjà été exposés à des contenus sexuels. « De plus en plus d'enfants se posent des questions sur la sexualité mais n'osent pas en parler avec leurs parents ou des professionnel·les. Ces derniers sont parfois mal à l'aise sur la question. Or, si on

¹ Enquête publiée en février 2020 et dont la synthèse est [disponible en ligne](#).

² Chiffre diffusé par le gouvernement dans [un communiqué](#) en février 2021.

ne leur apporte pas de réponses, ils vont les chercher ailleurs. Et notamment sur internet», alerte Mathilde Morel.

La sensibilisation concerne également les parents des mineurs qu'il faut aider à décoder le comportement et le langage de l'adolescente. Sans cela, difficile de pleinement saisir les enjeux ou un appel à l'aide. Il est également primordial que les parents sachent accompagner leur enfant dans son autonomie sur les réseaux sociaux et qu'ils soient conscients du danger de situation prostitutionnelle.

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES : AEMO ET POINT D'ÉCOUTE

Pour accompagner les jeunes en situation prostitutionnelle, La Boussole peut compter sur une plateforme partenariale pilotée par l'AGSS de l'UDAF et composée du département du Nord, de l'AAES (une association de prévention qui dispose de maisons d'enfants) et de l'AFEJI (qui est surtout sollicitée pour l'accueil de jour). Cette plateforme est capable de répondre, avec réactivité, aux besoins primaires des jeunes en errance et en situation prostitutionnelle. L'ensemble des professionnels disposent d'une culture commune sur la problématique prostitutionnelle, sont capables d'identifier les personnes ressources dans chaque service et d'accompagner de façon adaptée.

Pour mettre en place cet accompagnement, la Boussole dispose de deux modes d'interventions. Le premier consiste à accompagner des jeunes sous mandat judiciaire. «*La Boussole est alors mandatée par le juge des enfants*, prévient Mathilde Morel. *Elle réalise une AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert) sur mesure : avec des périodes d'intensification lorsque les jeunes sont sur secteur [c'est-à-dire sur Dunkerque, nombre de jeunes allant périodiquement se prostituer ailleurs] et réceptifs. Et d'autres périodes où il y a simplement du maintien de lien en vue du retour du jeune sur le secteur.*»

Le second mode d'accompagnement consiste en un point d'écoute (type Points Accueil et d'Écoute Jeune – PAEJ) qui permet d'accueillir et d'accompagner le jeune, même une fois majeur, sans mandat nécessaire. La prise en charge se fait sur-mesure en prenant en compte les traumatismes, l'emprise, le mode de vie, le besoin d'immédiateté. «*Elle se caractérise également par l'absence d'impératif de stabilité posé comme préalable à la prise en charge : on ne demande pas aux jeunes de se poser à tout prix*, insiste l'assistante sociale. *Mais on leur dit qu'à tout moment, si elles veulent être à l'abri ou se poser, c'est possible car nous avons des partenaires ciblés sur ces questions.*» L'accompagnement se fait également via la réduction des risques et la réintroduction de la dimension du soin. «*Ces jeunes ont tellement un rapport décalé à leur corps que cette dimension est très importante*», appuie-t-elle.

UN COMPTE SNAPCHAT DÉDIÉ POUR GARDER LE LIEN

La Boussole est constituée de cinq professionnels formés à la problématique de la prostitution des mineurs. Chacun connaît dans le détail la situation de chaque jeune. «*Cela*

permet la fluidité de l'accompagnement. Une jeune peut interpellier le professionnel de permanence sans la réticence qu'elle aurait avec un seul référent», assure Mathilde Morel. D'autant que tout est fait pour assurer la continuité des liens et la réactivité, ce qui n'est pas toujours possible dans l'organisation traditionnelle des institutions. Ainsi, La Boussole possède une ligne téléphonique mobile et un compte sur le réseau social Snapchat. L'assistance sociale détaille : «*Il est très simple pour elles d'avoir accès à internet. Lorsqu'elles sont en fugue, elles vont nous envoyer des messages pour nous dire qu'elles vont bien, qu'elles rentrent tel jour, qu'elles ont besoin de faire un dépistage, ... On arrive à maintenir ce lien car il n'y a pas cet impératif du « Tu rentres. » Il arrive que l'on aille rencontrer des jeunes en fugue à Paris en les laissant là-bas, avec l'accord du magistrat. En les forçant à revenir, on perdrait le lien.*»

TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES

Pour agir de façon réactive, le dispositif a également construit des circuits facilitateurs de prise en charge avec différents partenaires sensibilisés au phénomène prostitutionnel. «*Dans l'hébergement, nous avons deux structures de l'ASE identifiées sur le territoire. Ces maisons d'enfants sont un espace où elles peuvent se restaurer, prendre une douche, etc... La jeune doit respecter les règles mais des souplesses lui sont accordées dans les horaires ou la fugue par exemple*», étaye Mathilde Morel. Dans ces structures, l'équipe de La Boussole peut également intervenir pour faciliter la prise

en charge de la jeune. Difficile, en effet, pour un éducateur de maison d'enfant, qui a déjà un groupe d'une dizaine de mineurs à sa charge, de pallier rapidement les besoins de la jeune en situation prostitutionnelle.

Mathilde Morel ajoute : «*Pour y répondre, nous travaillons avec des professionnels de la prévention de rue, de la santé, de l'insertion, ... Ils ont tous une posture adaptée. Les jeunes y vont une première fois et n'émettent pas de réticence pour y retourner après.*» Dans un second temps, lorsque les jeunes filles sont prêtes, La Boussole accompagne également dans le domaine judiciaire via la reconnaissance du statut de victime, le dépôt de plainte et la défense des droits.

QUESTIONS DU PUBLIC

Comment s'opère le signalement ?

Mathilde Morel : « Nous travaillons régulièrement avec le parquet, la préfecture et le département sur ces questions. Il faut progresser avec la jeune sur la question du signalement sans aller trop vite, au risque de dégrader la relation avec elle. »

Vincent Dubaele : « Chez Entr'actes, nous avons partagé, dans les années 2005-2010, un constat avec les magistrats et le Parquet des mineurs : ces jeunes ne répondaient plus aux mesures de protection classiques. Quand ils fuguait, on les prenait et les remettait dans le foyer. On les convoquait mais ils ne venaient pas. Alors, Entr'actes a proposé une alternative : créer un lien de confiance sans avoir l'obligation préalable de signaler. Les institutions ont joué le jeu car elles ont compris que c'était la dernière carte à jouer pour espérer replacer certain jeune dans une situation protégée. Nous n'avons pas non plus un blanc-seing par rapport au signalement. C'est à nous de travailler en bonne intelligence. Par exemple, dans une situation jugée dangereuse immédiatement, notamment la nuit, ou lorsque le jeune n'est plus en mesure de discerner la réalité, nous actionnons tous les leviers de la protection et du signalement pour éviter un basculement. Mais les choses ne sont pas aussi conventionnées qu'on pourrait le penser. Ce n'est pas plus mal puisque ça pousse à rencontrer régulièrement nos interlocuteurs et à confronter des situations, partager des informations. »

Comment amener la question du signalement avec le jeune ?

Vincent Dubaele : « On s'est aperçu que 9 jeunes sur 10 étaient d'accord, une fois la confiance tissée, pour qu'on contacte leur référent social. Ça a été une grande

surprise pour nous. On s'aperçoit que ça va même plus vite qu'on ne le pensait. La question du signalement est aussi à relativiser par le fait que les jeunes sont déjà connus soit de l'ASE soit de la PJJ. Il s'agit plus d'une reprise de contact.

À l'inverse, parfois, la difficulté se trouve du côté du référent qui est mal à l'aise avec les questions de prostitution et de sexualité. Il est dans des conduites d'évitement car il préfère ne pas aborder ces questions. Le jeune le ressent. On est alors dans un cercle vicieux où personne ne contacte personne. Là, l'interface Entr'actes est importante pour rassurer les jeunes et soutenir le professionnel, en lui apportant des ressources sur la question. »

Mathilde Morel : « Nous avons une facilité car les jeunes sur le point d'écoute La Boussole vont rencontrer les mêmes professionnel·les que ceux qu'ils rencontreront dans le cadre de l'AEMO. Ils sont donc rassurés puisqu'ils gardent ce lien de confiance. Le signalement permet surtout d'offrir des moyens différents, grâce au mandat judiciaire. »

Comment repérer les signes permettant une intervention précoce ?

Mathilde Morel : « Certains signes doivent interpeller : Des jeunes qui changent de comportement subitement, qui subissent l'influence d'un groupe, qui commencent à fuguer progressivement et de plus en plus souvent. Mais aussi des jeunes qui tombent dans des conduites addictives, qui vont revenir avec de l'argent ou des affaires d'une provenance inexplicée. Il ne s'agit pas non plus de cocher toutes les cases. Il faut prendre le temps de se poser avec le jeune, d'évaluer sa situation, d'aborder un certain nombre de choses mais de manière très progressive. Poser tout de suite

la question de la prostitution est violent. Il faut créer le lien. Et avoir des professionnel·les à l'aise avec la question.»

La réduction des risques doit-elle être la même en fonction des âges ?

Vincent Dubaele : «La démarche professionnelle s'appuie sur des humains qui vont à la rencontre de jeunes qui ont des pratiques prostitutionnelles et qui pourraient avoir l'âge de leurs enfants. Se poser la question de savoir si on doit donner des préservatifs à des très jeunes, c'est en soi rebattre la question et la remettre en circulation dans l'équipe. Sur cette question-là j'ai été très clair : Quelle choix la société offre-t-elle ? Prenons le cas de cette jeune fille de 12 ans, ramassée régulièrement par les services de police sur le territoire du Vieux Lille et placée en maison d'enfant. Elle fuguait dans l'heure qui suivait et ainsi de suite. Face à ça, que faire ? On se dit que ce n'est pas moral de donner des préservatifs ? Ou on tente une dernière carte pour essayer de tisser ce lien ? Ça n'évite pas le questionnement, le choc émotionnel que cela peut occasionner. Mais on a joué cette carte-là. On a tissé le lien avec cette jeune et on l'a encore aujourd'hui. On sait aussi que ce ne sont pas ces préservatifs qui vont permettre de sauver cette jeune fille. Aujourd'hui elle ne s'en est pas tirée. Mais elle est en vie. Et peut-être que le matériel de réduction des risques aura eu ce rôle premier qui est de préserver des IST.»

Quelle est la situation dans vos territoires ?

Mathilde Morel : «À Dunkerque, il y a très peu de prostitution de rue. Sur 12 mineurs en AEMO La Boussole nous en avons 2 qui se livrent occasionnellement à la prostitution de rue. Sinon, c'est de la prostitution dans les hôtels, les logements Airbnb/Booking ou chez des

clients. C'est également dans des caves dans quartiers sensibles. Mais aussi des jeunes qui se livrent à prostitution sur internet mais sans contact réel. Elles échangent des *nudes* ou des *sex tapes* contre rémunération.»

Vincent Dubaele : «Entr'actes effectuées des maraudes nocturnes mais nous sommes aussi impliqués sur des maraudes numériques : sur les réseaux sociaux et sur les sites d'annonces à caractère prostitutionnel. Cela appelle à un déploiement de techniques différentes car le numérique n'est pas aussi évident que le physique. Et les moyens sont assez maigres pour couvrir ce champ d'intervention très vaste. L'an dernier, sur des sites d'annonce, nous avons lancé 1 000 messages à destination de personnes dans la prostitution. Mais on ne sait pas, quand on envoie ces messages, si on a affaire à un majeur ou un mineur. On va vraiment à la pêche. Et on a moins de 10% de réponses. Où toutes ne sont pas mineures. C'est un travail très chronophage, et nous ne sommes pas forcément aidés par les plateformes ou les réseaux sociaux. Aujourd'hui, après 5 ans d'expérimentation de maraudes du net, on est encore à tâtonner. Internet est un grand sujet, même s'il ne s'est pas substitué à la rue ou aux autres espaces.»



PRÉVENTION, SENSIBILISATION DE LA POPULATION ET SANCTION DES CLIENTS

L'EXEMPLE DE LA VILLE DE MULHOUSE

Comment une ville peut-elle intervenir dans la lutte contre la prostitution et notamment la prostitution des mineurs ? La ville de Mulhouse est active sur cette question, en soutenant des actions de prévention dans les établissements scolaires et en contribuant à la mise en œuvre, en partenariat avec le Parquet, de « stages clients ». Claire Felter, responsable administration du Pôle prévention et sécurité de la ville de Mulhouse présente ici les différentes initiatives mises en place, notamment via l'Observatoire des violences intrafamiliales et faites aux femmes qu'elle pilote depuis 2011.

AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES MINEURS : UNE ENTRÉE PAR LE PRISME DE LA LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION DANS SON ENSEMBLE

Claire Felter commence par détailler les caractéristiques de Mulhouse : une ville de 110 000 habitants au passé industriel, plutôt pauvre et dont l'essentielle des zones urbaines sensibles se trouvent à l'intérieur de la ville. C'est également la porte d'entrée des primo-arrivants sur le département. À la tête de l'Observatoire des violences intrafamiliales depuis 2011, Claire Felter se souvient : « Nous avons commencé avec les violences conjugales. Puis nous avons tout de suite parlé de prostitution. Car, à Mulhouse, il y a de la prostitution de rue sur certains secteurs. Les actions initiées sont durables car elles s'inscrivent dans la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. » Des groupes de travail sur la thématique sont alors mis en place. Ils rassemblent des partenaires qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble : des associations (pour la lutte contre les violences ou la prévention de la prostitution) et des institutions (le Parquet, la Police nationale). « Se rencontrer a permis d'avoir des éléments. Le Parquet était au courant de certaines situations quand nous n'avions pas de chiffres, encore moins concernant les mineurs », déplore-t-elle.

En 2013, un affichage dans les abri bus est déployé. Il s'adresse aux clients. « Pour les sensibiliser. Car, à l'époque, le client n'était pas pénalisable », rappelle-t-elle. En 2015 et 2016, avec l'association Mouvement du Nid, des formations sur la prostitution sont dispensées aux policiers municipaux. « Ce sont majoritairement des hommes. Il s'agissait de reprendre les représentations qu'ils pouvaient avoir. D'expliquer le quotidien des prostituées, le fait qu'elles sont parfois dans un réseau, privées de leurs papiers ou de leurs enfants. Mais également de leur parler des conséquences psychologiques et physiques de la prostitution », énumère Claire Peltier.

LA MISE EN PLACE DU « STAGE CLIENT »

En 2016, la loi permet la pénalisation du client. L'année suivante, Mulhouse devient la première ville à proposer une alternative aux poursuites du client. Cela émane de la volonté conjointe du procureur, du DDSP (Direction centrale de la Sécurité publique), de la maire et des associations de proposer une solution de sensibilisation des clients. « La police municipale contrôle régulièrement des clients sur les lieux de prostitution. D'autant plus depuis juillet 2021, date à laquelle la ville s'est dotée d'une brigade de nuit, note Mme Felter. Sur place, la police relève les identités des clients et établit des rapports que l'Observatoire transmet au Parquet chaque semaine. » Une fois en possession des informations, le Parquet poursuit ou non le client. Si c'est le cas, il est reçu par le délégué du procureur. Le client est alors soumis à une amende de 1500€ mais on lui propose également une mesure alternative aux poursuites : un stage de sensibilisation de 2 jours et d'un coût de 150€. « Depuis 2017, environ 80 clients ont effectué le stage. Sachant qu'il y a, chaque année, une soixante d'individus qui font l'objet d'un rapport d'informations », chiffre Claire Felter.

Au cours du stage, il est notamment question de droit, de déconstruction des représentations sur la prostitution mais également d'explications des conséquences psychologiques et médicales chez les personnes en situation de prostitution. « Au début, les clients ont tendance à se présenter comme victimes du système judiciaire. Ils disent qu'ils ne connaissent pas la loi et ils ont tendance à gommer la jeunesse des personnes prostituées, remarque Mme Felter. À partir du second jour, certains changent de regard. » Il reste néanmoins difficile d'évaluer l'effet de ce stage. Des questionnaires sont réalisés mais l'Observatoire n'y a pas accès : ils sont réservés au Parquet. En revanche, aucun client ayant choisi le stage n'a récidivé.

LA LUTTE CONTRE LE « MICHETONNAGE » À TRAVERS UN COURT FILM D'ANIMATION

Lauréate du prix de la prévention de la délinquance 2019 du FFSU (Forum Français de la Sécurité Urbaine) la ville de Mulhouse a également travaillé plus spécifiquement sur la problématique de la prostitution des mineurs. Claire Felter reprend : *« Que faire en tant que ville ? De la prévention. Et nous n'avons pas voulu faire ça classiquement, avec des flyers par exemple. Nous voulions nous adresser aux jeunes avec un média qui leur parle. En travaillant avec une boîte de com, nous avons opté pour du motion design à travers un film. »* Cette production se réfléchit notamment via la rencontre avec cinq jeunes filles en situation de prostitution. Elle reprend les mots qu'elles emploient : micheton, tapin. *« Le sujet du michetonnage n'est pas récent. Mais il est très dur à détecter car c'est une forme de prostitution très discrète où il n'y a personne sur le trottoir. La jeune n'a pas l'impression de se prostituer. Elle pense qu'elle est en train d'arnaquer quelqu'un pour avoir un sac à main, des chaussures, un voyage »,* observe Mme Felter.

D'une durée de 50 secondes, le film ³est libre de droits afin de faciliter sa diffusion. Il a coûté 4440€ et a été diffusé dans de nombreux cinémas de la ville, en bande annonce des films qui intéressent les jeunes mais également leurs familles. La pilote de l'Observatoire reconnaît néanmoins que *« pour arriver à ce projet, il y a eu quelques obstacles car aborder la prostitution -et encore plus celle des mineurs- est très difficile. On m'a souvent dit que c'était un sujet « pas glamour ». Il a fallu un portage politique pour travailler là-dessus. »*

SENSIBILISER DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pour réaliser des moments de sensibilisations à la prostitution auprès des élèves, il est important de ne pas intervenir avec ce seul prisme. *« Ce serait totalement inefficace, note, après-coup, Emmanuel Meunier, chef de projet à la MMPCR. Il faut des actions autour de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ou des actions de promotion de la santé sexuelle. Dans ce cadre, on peut ensuite aborder la question de la prostitution quand les jeunes sont ouverts au sujet. Et, d'après mon expérience, ce n'est pas très compliqué d'obtenir leur parole. »*

Claire Felter conclut, expliquant que le sujet du michetonnage est, en effet, facilement abordé par les jeunes lorsqu'on leur présente le film. Elle termine : *« Nous nous sommes ainsi rendu compte que le michetonnage n'était pas l'apanage des jeunes filles en foyer. Ce sont des pratiques également assez répandues dans certains lycées de notre ville. »*

3 Film disponible librement [en ligne](#).



MISSION MÉTROPOLITAINE DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES



mmpcr.fr

mmpcr@seinesaintdenis.fr

dases-mmpcr@paris.fr

01 71 29 26 91

41, rue Delizy, Pantin - Bâtiment A - 5^e étage

Accès : Métro Église de Pantin (ligne 5) ou RER E, Pantin

Bus 249 ou 151, arrêt Louis Nadot ou Delizy